

gDTC - Anomalie #2125

Synchronisation de la date d'échéance lors de la suppression d'une cotisation

19/02/2012 22:28 - Sébastien Dinot

Statut:	Résolu	Début:	19/02/2012
Priorité:	Faible	Echéance:	
Assigné à:	Benjamin Drieu	% réalisé:	0%
Catégorie:		Temps estimé:	0.00 heure
Version cible:			
Description			
Lorsqu'une cotisation est indiquée comme payée, la date d'échéance est mise à jour mais ce n'est pas le cas lorsqu'on supprime la dernière cotisation d'un adhérent (à la suite d'une saisie erronée ou pour éliminer l'une de ces polluantes cotisations de type « impayé »). Il faudrait y remédier car, cotisation payée ou pas, l'adhérent n'est pas relancé tant que l'échéance n'est pas atteinte.			

Historique

#1 - 16/06/2016 14:49 - Benjamin Drieu

Fait.

J'en ai profité pour ajouter un champ « commentaire » lors de l'enregistrement d'une modification. Ce qui permettra de savoir quand une modif a été faite de manière automatique ou consciente.

En l'espèce, j'ai mis « Ajustement automatique de la date de renouvellement » pour ce cas là sinon on perdra des cheveux quand on consultera les logs.